

République de Côte d'Ivoire

ATELIER DE REFLEXION

De l'Organisation Maritime d'Afrique de l'Ouest et du

Centre

O. M. A. O. C

Sur l'Autonomisation des Marines Marchandes de

l'Espace OMAOC

A ABIDJAN DU 18 au 20 OCTOBRE 2017

Contribution de l'Amiral Mohamed-Lamine FADIKA

« Le Rôle des Administrations de la Marine Marchande,

dans le secteur Maritime »

Nous sommes réunis ce matin, dans les magnifiques installations de ce bâtiment, aux allures d'un « Vaisseau-Amiral » à l'aimable invitation de Monsieur le Secrétaire Général de l'OMAOC, notre Organisation Maritime Régionale d'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour mener une réflexion commune sur nos Administrations Maritimes.

Ma Modeste contribution à cette concertation est centrée sur le Rôle de ces Administrations. Je précise d'emblée, que je laisse à nos éminents experts, le soin de traiter du rôle traditionnel de ces Administrations qui, on le sait, est essentiellement technique et administratif.

Par contre, au moment où la Mer est devenu un enjeu planétaire, et où nos pays aspirent eux aussi et

**ment à maîtriser au moins leurs espaces
océaniques régionaux et à contrôler une part
significative des immenses richesses de la Mer, il est
important que nous nous penchions ensemble sur ce
que doit être le Rôle de ces Administrations maritimes
aujourd'hui, dans ce nouveau contexte historique. Cet
exposé sera articulé autour de trois idées forces :**

**➤ 1- Les Administrations Maritimes, socle et vecteur
de la prise de conscience de « la Mer Maîtrisée par
nos Etats », source inépuisable de richesses et
facteur majeur de libération et d'enrichissement pour
nos pays.**

**➤ 2- Les Administrations maritimes et l'indispensable
synergie nationale de toutes les compétences,**

**anisations, institutions tournées vers la Mer,
préalable nécessaire à une coopération maritime
Régionale efficace.**

**➤ 3- Les Administrations maritimes et l'impératif de
coopération maritime régionale et internationale, fer
de lance de notre combat pour la Maîtrise de la Mer
et la conquête de ses immenses richesses.**

*** ***

**Abordons notre premier axe de réflexion par un
constat : la Mer est au cœur de notre vie et de notre
Histoire récente ! Assurément elle habite aussi notre
Avenir.**

**La mer, singulièrement l'Océan Atlantique, a été le
centre de gravité du « commerce triangulaire », qui a**

Le notre Région de ses bras les plus valides et de sa jeunesse la plus entreprenante, pour alimenter en main d'œuvre à bon marché, les plantations des Amériques et des Caraïbes. La traite négrière qui s'en est suivie, a littéralement désarticulé nos sociétés, désorganisé nos structures de production et nos circuits commerciaux, brisant ainsi notre élan et nous propulsant très loin en arrière, pour plusieurs décennies.

C'est aussi par la mer que sont venus s'établir chez nous, les premiers comptoirs commerciaux, tête de pont des conquêtes militaires qui ont placé nos pays sous domination coloniale, du XVIème au XIXème siècle.

Aujourd'hui, c'est par la mer que transitent près de 90% de nos échanges de marchandises avec le monde extérieur.

Comment donc pouvons - nous accéder à la pleine maîtrise de nos économies et de notre Destin sans Maîtrise de la Mer ?

L'Histoire nous enseigne par ailleurs abondamment, que la Mer est source d'opulence et de puissance pour les Nations qui la contrôlent, ce, depuis les Phéniciens de l'Antiquité, suivis des Grecs, des Carthaginois et des Romains. Rappelons-nous à ce propos la célèbre apostrophe du Sénateur Romain CATON : le « Delenda Cartago », c'est-à-dire la Nécessaire destruction de CARTHAGE, alors puissance maritime dominante en Méditerranée, condition « sine qua non » de l'Avènement de la

**« Mare Nostrum » Romaine en Méditerranée et
Fondement de la Puissance Impériale de Rome, qui
deviendrait ainsi, de puissance continentale
européenne, une véritable puissance maritime et
mondiale !**

**A la suite de ces pionniers, les Arabes, les Portugais
et les Espagnols, suivis de près par les Hollandais et
les Anglais, puis par les Cités-Etats de Gênes et
Venise en Méditerranée, et par celles de Brême
d'Hambourg et de la Hanse Baltique en Mer du Nord,
assumèrent tour à tour le leadership Mondial ou
Régional de la Maîtrise des Mers, démontrant là
encore que la Mer est source quasi inépuisable
d'activités multiformes, d'emplois rémunérateurs, de
richesses, de puissance et de rayonnement dans la
durée, pour les peuples qui la contrôlent.**

l'on ajoute à ces atouts permanents de la « Mer Maitrisée », les Nouvelles Frontières que lui confère l'avènement du nouveau concept fécond d'« Economie Bleue », il apparait clairement que la connaissance et la Maîtrise de la Mer doivent être désormais un « Impératif Catégorique », non seulement pour nos Administrations maritimes au premier chef, mais également pour nous tous, Africains d'aujourd'hui et de demain, militants infatigables de la libération et de la Prospérité de l'Afrique, convaincus comme le Président Houphouët-Boigny que « la libération de nos pays passe (nécessairement) par la Mer ».

En conclusion partielle, le rôle premier et fondamental de toutes nos administrations Maritimes, à mon sens, doit être aujourd'hui de se

itionner en tant que creuset de nos politiques maritimes nationales et régionales, et à ce titre d'entretenir cette flamme sacrée, la flamme de la Maitrise de la Mer ; elles se doivent aussi de la raviver inlassablement puis de la véhiculer et un peu à la manière du « Delenda cartago » de CATON, à Rome, de l'ancrer dans tous les esprits, en l'approfondissant et en l'enrichissant sans cesse.

*

*

*

S'agissant du second volet de notre contribution à la réflexion commune de ce jour, particulièrement sur le Rôle des Administrations Maritimes, il concerne leur action au sein de ce que l'on pourrait appeler « la Synergie Nationale pour la Mer ».

positionner en tant que creuset de nos politiques maritimes nationales et régionales, et à ce titre d'entretenir cette flamme sacrée, la flamme de la Maitrise de la Mer ; elles se doivent aussi de la raviver inlassablement puis de la véhiculer et un peu à la manière du « Delenda cartago » de CATON, à Rome, de l'ancrer dans tous les esprits, en l'approfondissant et en l'enrichissant sans cesse.

*

*

*

S'agissant du second volet de notre contribution à la réflexion commune de ce jour, particulièrement sur le Rôle des Administrations Maritimes, il concerne leur action au sein de ce que l'on pourrait appeler « la Synergie Nationale pour la Mer ».

Pour atteindre pleinement l'Objectif Majeur de Connaissance et de Maîtrise de la Mer, chaque pays s'efforce, et à juste titre, d'établir, selon son option politique, cette « Synergie pour la Mer », entre toutes les compétences, organisations et institutions qui, au plan national, concourent à la Connaissance et à la Maîtrise de la Mer.

Cela implique, non limitativement, les structures des Administrations Maritimes proprement dites, mais aussi les acteurs et partenaires des ports, des chargeurs et des communautés portuaires, sans oublier les services de protection de l'Environnement maritime, les institutions de documentation, de recherches et de formation Maritimes et enfin les institutions publiques et privées chargées de la Sûreté Maritime, de la Surveillance des approches

**Maritimes et de la Protection des eaux sous
juridiction nationale.**

**Dans le contexte historique nouveau d'aujourd'hui,
où la connaissance et la Maîtrise de la Mer doivent
être notre credo à tous, il ne suffit plus aux
Administrations Maritimes de se fortifier et de
s'affermir au plan national, en se cantonnant dans le
carcan de leur rôle traditionnel, qui on le sait est
essentiellement administratif et technique, et
concerne des domaines tels, l'immatriculation des
navires, l'immatriculation des équipages,
l'administration du pavillon national, la Sécurité
Maritime portant sur les Hommes, les Navires et les
Biens et la Sécurité de la Navigation, tout cela,
conformément aux lois et règlements nationaux et
internationaux pertinents en vigueur.**

Cela ne suffit plus. Les Administrations Maritimes doivent à mon sens, se placer désormais dans la perspective nouvelle et essentielle de Connaissance et de Maîtrise de la Mer, pour assurer pleinement ce qui me paraît être leur vocation d'aujourd'hui : devenir le creuset des politiques maritimes nationales et régionales, en même temps que le socle et le vecteur de l'esprit de connaissance et de Maîtrise de la Mer.

Quelle que soit l'option politique prise par chaque gouvernement pour établir la nécessaire « Synergie Nationale pour la Mer », les Administrations Maritimes ont aujourd'hui vocation, à s'affirmer au sein de ces organisations synergiques, même si elles n'en sont pas les premiers responsables, comme « les experts de la question », comme les principaux

animateurs du débat national sur la Mer, comme les pourvoyeurs d'idées pertinentes qui alimentent et relancent sans cesse le débat.

Dans ces organisations, elles doivent aussi s'attacher à décloisonner les « chapelles » entre différents acteurs institutionnels concernés par le débat national sur la Mer, afin de créer les conditions optimales de mobilisation des intelligences, des énergies, des volontés et des initiatives, cela dans une parfaite cohésion autour du Combat Fondamental et d'importance primordiale de nos pays pour la Maîtrise de la Mer et la conquête de ses richesses immenses.

C'est là, un préalable incontournable pour une coopération Régionale et Internationale efficace,

passage obligé pour la réussite finale de toutes nos actions en Mer.

*

* *

Les enjeux de la Maîtrise des Océans sont si colossaux, notre retard dans les choses de la Mer est si important et les Partenaires d'en-face sont si puissants que toute Action significative de Maîtrise de la Mer menée au seul plan National est irrémédiablement vouée à l'échec, d'où l'impératif catégorique de la coopération Régionale pour nos pays et nos Administrations maritimes, troisième et dernier volet de notre contribution à cet Atelier de Réflexion sur le « Rôle de nos Administrations Maritimes », j'ajoute la mention « aujourd'hui », si

**Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire
Général le permettent !**

**Fort heureusement, cette coopération nécessaire
entre nos pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre
existe depuis 1972, date de la création à Freetown
de l'AGPAOC, Association de Gestion des Ports
d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Mais cette
coopération régionale n'a pris véritablement son
essor, avec un retentissement significatif et un
impact mondial qu'en 1975, avec l'avènement de
l'OMAOC, notre Organisation Maritime d'Afrique de
l'Ouest et du Centre, cela, peu après le 1^{er} choc
Pétrolier d'octobre 1973, lorsque nos partenaires
Maritimes d'Europe Occidentale ont tenté de
transférer vers nos économies déjà fragiles, les
surcoûts de la crise du Pétrole, à travers une**

**augmentation substantielle, unilatérale et brutale
des taux de frets maritimes Europe - Afrique.**

**Nous avons fait Bloc ! Nous avons dit Non ! Non ! et
Non !**

**Nos Etats, pris individuellement, étaient impuissants,
face au diktat et à la morgue des « Conférences de
ligne », ces puissants syndicats des grandes
compagnies maritimes desservant la Côte
Occidentale de l'Afrique et drainant l'essentiel de
nos trafics maritimes avec l'Europe.**

**Nous n'avons d'autres recours que l'UNION Sacrée !
Notre salut est précisément venu de cette UNION de
tous les pays de notre Région : Face au mépris et
aux injonctions menaçantes de nos puissants
partenaires, nous avons fait Bloc ! Et nous avons
fermement dit NON !**

Dans la situation critique qui était alors la nôtre, avec les risques de conséquences désastreuses sur nos échanges et nos économies, il a fallu alerter le Président Houphouët – Boigny en personne.

Le Vieux Sage – Paysan, qui en 1929 déjà, dénonçait l' « échange inégal » et l'exploitation des paysans africains, à travers un pamphlet célèbre intitulé « On nous a trop volés ! », a immédiatement saisi lui-même tous ses collègues, Chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest et du Centre, pour les inviter d'urgence à une concertation de la plus haute importance à Abidjan, début Mai 1975.

Ce fut une Conférence Historique, qui a débouché sur deux décisions non moins Historiques.

Pour endiguer une fois pour toute la marée montante des frets maritimes dans la Région et mettre fin à

l'unilatéralisme méprisant des Puissants Armateurs du Nord sur nos côtes, nos Etats, Unis, ont décidé de manière unanime :

Primo et dans l'immédiat : de parler désormais d'une seule voix aux Armateurs du Nord, et de ne négocier avec eux qu'à travers une seule instance, un seul comité Régional de négociation des frets maritimes de notre zone, mandaté par tous les Etats – membres.

Secundo et pour le moyen et long terme : de créer une organisation Régionale d'Afrique de l'Ouest et du Centre en matière maritime, dotée d'une Charte Régionale et apte à assurer la convergence de nos politiques et de nos efforts, afin de permettre une parfaite connaissance et

**une parfaite maîtrise de nos transports par mer,
dans tous leurs compartiments.**

**Grâce à Dieu (loué soit-il) et à notre cohésion face
aux « Nantis », comme le dirait le Président
Houphouët-Boigny, nous avons imposé la négociation
à nos partenaires et obtenus des taux de fret
négociés, acceptables pour toutes nos économies, et
nous sommes ainsi devenus des partenaires
crédibles respectés, et incontournables dans nos
relations maritimes internationales et même dans les
forums mondiaux sur la Mer, notamment aux Nations
Unies.**

**Peu de temps après cet évènement mémorable, le
Président du Célèbre « Club de Rome », invité à
Abidjan par la Presse Nationale, nous a adressé ce
message d'encouragement et d'espoir.**

« Félicitations ! Face aux puissants Armateurs du Nord, vous avez réussi à imposer le dialogue et la négociation, et vous avez atteint vos objectifs ! Divisés vous auriez échoué ! Mais unis, vous avez gagné ! Ne vous divisez donc pas ! ».

Ces recommandations pertinentes, les leçons tout aussi pertinentes tirées de cette première expérience réussie de coopération maritime régionale, ainsi que le schéma d'ensemble de notre démarche concertée, tout cela reste valables pour les autres exemples de coopération maritime régionale !

De même, l'Adoption dans les Années « 80 » du Nouveau Droit de la Mer par les Nations Unies, qui a bouleversé l'ancien ordre juridique prévalant en Mer en conférant à l'Etat riverain des droits souverains

dans les eaux territoriales, étendues jusqu'à 12 nautiques, et des droits économiques sur les ressources des eaux, du sol et du sous-sol des océans jusqu'à 200 Nautiques des côtes, a été une grande victoire pour l'Afrique, une Afrique Unie, Rassemblée, dont les fils ont inventé et introduit ces concepts nouveaux dans la législation maritime internationale, au profit de toutes les Nations, grandes ou petites, riches ou pauvres !

Dans des domaines encore plus actuels comme ceux de la Sûreté Maritime, caractérisés par la lutte contre la piraterie maritime et les pratiques illicites en mer et où nous avons, depuis Yaoundé, mis en place un cadre de coopération régionale, nous ne réussirons vraiment qu'en allant encore plus loin dans l'unité, la parfaite cohésion, et la vraie

coopération maritime régionale confiante, en établissant une mutualisation effective et judicieuse des moyens de lutte : notamment, avions de surveillance maritime, hélicoptères, et navires à long rayon d'action dotés de plateforme d' « hélipontage » etc...

Dans tous ces domaines de coopération sur mer, si nous sommes unis, avec l'intelligence et l'expertise de nos cadres, nous pouvons maîtriser notre part d'espace océanique et conquérir une large part de des richesses quasi inépuisables de la Mer au profit de nos laborieuses populations qui en ont tant besoin pour sortir enfin de la misère et de la pauvreté qu'elles ne méritent pas !

**Monsieur le Représentant de Monsieur le Ministre des
Transports, Ministre de tutelle du Séminaire,
Monsieur le Secrétaire Général de l'OMAOC,
Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs
et Représentants des Organisations Internationales,
Honorables invités
Distingués participants
Mesdames et Messieurs,
Telles sont à grand traits les remarques, observations
et recommandations que je soumets, en guise de
contribution, à la Sagacité de votre Auguste
Assemblée, à l'occasion de cet important Atelier sur le
« Rôle de nos Administrations Maritimes », intitulé
auquel j'ajouterais la mention « aujourd'hui », si
Monsieur le Ministre et Monsieur le Secrétaire Général
le permettent.**

Car il me semble en effet Mesdames et Messieurs
qu'aujourd'hui, les enjeux de la maîtrise de la Mer et de
l' « Economie Bleue » qui s'imposent à nous, et les
défis qui dès lors nous interpellent, sont si
considérables, que nos Administrations Maritimes se
doivent de sortir du cocon de leur Rôle traditionnel,
pour s'ériger résolument en « Conscience Nationale de
la Mer Maîtrisée » et jouer pleinement leur partition au
sein des « Synergies Nationales pour la Mer »,
devenant ainsi les fer de lance dans le combat de nos
pays pour la « Connaissance et le Contrôle de la Mer »,
que nous impose l'Histoire !! (avec un grand H).

Merci de votre aimable attention !!!